

Nous Soussignés Chirurgien Major de L'hôpital à N^{re} D'avesnes, et
Chirurgien Major du Régiment d'infanterie irlandaise de Dillon, certifions que le
Nommé Etienne prudeaux sergent de la Compagnie de Maideruott au¹³ Régiment,
est atteint de douleurs rhumatismales vagues, qui se font ressentir plus particulièrement
dans ses changements de temps, lesquelles, jointes à son grand âge, nous le font
regarder absolument deans d'impossibilité de continuer de servir Le Roy. en foij
de quoy nous avons donné le présent Certificat fait à Avesnes le
11^e Aoust 1782. /

Le Roy

Mlle